

La Braderie du lundi 25 mai 2026, organisée par l'association des Fêtes de Robersart à Wambrechies, est ouverte aux visiteurs de 7h00 à 16h00.

Installation et circulation des vendeurs

- L'installation des stands est autorisée **à partir de 5h00**, en respectant le **plan de circulation** (cf. plan du matin au dos).
- Les véhicules devront avoir quitté le dispositif **au plus tard à 6h30**.
- **Aucun véhicule ne pourra rester** sur les zones de déballage pendant la braderie.
- Une fois le déballage effectué, les véhicules devront être stationnés **à l'extérieur du périmètre**.
- À partir de **16h00**, vous pourrez récupérer votre véhicule et revenir sur votre stand en respectant le **plan de circulation** (cf. plan du soir, au dos).

Emplacements et stands

- Les stands ne doivent pas excéder une profondeur de 2 mètres.
- Les voies doivent rester accessibles aux véhicules de secours.
- Les remorques sont autorisées uniquement sur les emplacements spécifiques et doivent être obligatoirement débâchées. Aucune remorque n'est autorisée dans la zone jaune.
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

Accès et contrôle

- **Un coupon de couleur** vous sera remis lors de l'inscription accompagné de ce règlement
- **Ce coupon devra être présenté impérativement aux bénévoles à votre arrivée et conservé sur vous toute la journée. (→ ne l'oubliez dans votre voiture)**
- L'accès aux stands se fait par deux entrées distinctes, selon la couleur de votre zone de déballage. Votre coupon comporte cette même couleur (cf. plans au dos).

Règles de vente

- Les exposants particuliers ne peuvent vendre que des objets personnels.
- **Toute vente de boissons ou de produits alimentaires est strictement interdite, y compris les produits « faits maison ».**
- Toute propagande à caractère politique ou sectaire est interdite.

Propreté

- Chaque exposant est tenu de laisser son emplacement propre à la fin de la braderie.
- La société en charge de la collecte des déchets pour la Métropole, interviendra vers 17h00.
- Aucun déchet ne devra être laissé sur la voie publique ou sur les emplacements après le passage de la collecte.

Sanctions et conditions particulières

- Les responsables de la braderie se réservent le droit de prendre toute sanction nécessaire en cas de non-respect du règlement.
- Les conditions météorologiques ne constituent pas un motif de remboursement.
- En cas d'intempéries majeures, seuls les organisateurs, en lien avec les autorités, peuvent décider d'une fermeture anticipée.

Pensez à venir avec votre bonne humeur et à rester courtois avec les bénévoles.

Bonne braderie à tous !

Plan du matin – ARRIVEE BRADERIE entre 5H et 6H30



Plan du soir – DEPART BRADERIE à partir de 16H

